

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande
Band: 73 (1937)
Heft: 31

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 22.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ÉDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

SOMMAIRE :

PARTIE CORPORATIVE : VAUD : *Places au concours. — Ceux qui quittent. — Les jolis gestes. — Nécrologie. — Dans les sections : Lausanne. — Orbe. — Maîtresses enfantines. — Maîtresses des travaux à l'aiguille.* — GENÈVE : TRIBUNE LIBRE : *Conjonctures économiques et salaires.* — INFORMATIONS : *Congrès des Colonies de vacances. — Cours de gymnastique. — Cours de musique populaire.* — F. I. A. I. : *L'école et le sentiment national et international.*

PARTIE PÉDAGOGIQUE : G. W. d'après E. A. GESSLER : *L'armement des Suisses au temps des guerres d'Italie (tableaux scolaires).* — JEAN SIMONET : *Les sciences naturelles à la montagne.* — ALBERT CHESSEX : *Le français dans le Pays romand.* — LECTURE LITTÉRAIRE. — LES LIVRES.

PARTIE CORPORATIVE

VAUD

PLACES AU CONCOURS

Corseaux : instituteur. — *Le Château pr. Ste-Croix* : instituteur.
— *Lutry* : institutrice (10 septembre).

CEUX QUI QUITTENT

Mlle **Alice Moudon**, institutrice enfantine à *Vevey* depuis 1920, vient de prendre sa retraite. Elle avait auparavant enseigné à *Bal-laigues* pendant 15 ans. Quoique ne recherchant pas en général la société de ses collègues, elle fut cependant membre fidèle de la S. P. V. pendant 30 ans.

Mlle **Moudon** a employé ses loisirs à étudier et enseigner la sténographie ; elle a aussi travaillé activement au perfectionnement du personnel enseignant fröbelien. Nos vœux les meilleurs à l'occasion de son départ.

L. Cz.

M. **Ernest Ravussin**, maître primaire supérieur à *Vallorbe*, prend sa retraite après 36 ans d'enseignement dans le même district. Il fut caissier de la S. P. V. de 1920 à 1923, à l'époque héroïque de la réorganisation de notre société. Il se montra toujours l'ami des jeunes qu'il encouragea et qui sentaient en lui la bienveillance de l'aîné bon collègue.

M. **Ravussin** est maintenant municipal à *Vallorbe*. Il continuera ainsi à être celui sur qui l'école peut compter et à qui l'on s'adressera toujours en toute confiance dans les heures claires et gaies comme dans les moins belles...

L. Cz.

Les collègues qui eurent le privilège de travailler avec E. **Ravussin** comme membres du Comité S. P. V. se joignent à moi pour lui souhaiter une heureuse retraite.

Réd.

M. **Paul Chapuis**, instituteur à Lausanne, a donné sa démission après 36 ans d'enseignement consciencieux et apprécié. Après avoir fait une année aux Mosses, il fut nommé à Oulens, puis à Baulmes, où il resta 19 ans, et enfin à Lausanne en 1924. Lettré, maniant la plume avec facilité, P. Chapuis a collaboré à plusieurs journaux. Il a publié en outre, sous le pseudonyme de Jean des Sapins, un livre *Le village au pied des collines*. Cette œuvre contient des observations fines sur la vie et la mentalité de nos paysans ainsi qu'un certain nombre de portraits croqués avec gentillesse et malice.

Notre collègue se vouera désormais à l'œuvre des détenus libérés. Son bon cœur et son esprit compréhensif trouveront là un grand champ d'activité. Nous lui souhaitons pleine satisfaction dans une carrière où les crève-cœur ne sont pas rares. A. B.

LES JOLIS GESTES

Pour un collègue. — On a fêté à *Oulens* — chant des élèves, discours, cadeau « trop modique » aux dires de M. le Syndic — les 25 ans d'activité au village de l'instituteur, M. *Edouard Dupuis*, qui y est en effet en fonctions depuis 1912. Qu'il y vive longtemps et qu'il y soit heureux, ce sont les vœux de tous.

Pour nos collègues. — M. *Henri Peitrequin* qui vient de quitter l'enseignement à *Goumoëns-la-Ville* a joint à sa lettre de démission de membre actif S. P. V. un billet de 50 francs en faveur de la Caisse de secours. Merci, M. Peitrequin, et longue retraite !

NÉCROLOGIE

† **Olga Favre-George**, institutrice à *Prangins* depuis 1921, y est décédée le 14 juillet à l'âge de 36 ans. Elle venait de donner sa démission pour raisons de santé. Les autorités, le corps enseignant, les enfants des écoles et les parents, en un long cortège, l'ont accompagnée à son repos, montrant ainsi leur estime pour l'institutrice et la maman trop tôt enlevée et leur sympathie à ceux qui la pleurent.

L. Cz.

† **Mme Bornand-Golaz.** — Le 20 août, notre section rendait les derniers devoirs à Mme Bornand-Golaz, institutrice émérite. Elle débuta à Ste-Croix, puis, par son mariage, vint se fixer à L'Auberson où elle enseigna jusqu'en 1917.

La cérémonie eut lieu au temple de L'Auberson. M. le pasteur Jaquenod apporta à la famille les paroles qui consolent ; le chœur des moniteurs et monitrices chanta un cantique. M. Visinand, pasteur, releva l'activité de la défunte en faveur de nos frères noirs ; M. Michoud, instituteur, souligna la noblesse de l'âme de Mme Bornand-Golaz,

vouée tout entière à l'éducation populaire ; M. le pasteur Estoppey rappela la réconfortante influence qu'eut sur chacun notre collègue aimée et respectée.

La S. P. V. présente à son époux, M. A. Bornand, député et président de la commission scolaire, sa profonde sympathie. P. M.

DANS LES SECTIONS

Lausanne. — *Conférences.* — Elles auront lieu en septembre et octobre à l'auditoire XV du Palais de Rumine. Voici quelques renseignements :

1^o *Vendredi 17 septembre, à 17 h. 15 :*

De M. *Mutrix*, capitaine de police à Lausanne : *Le diagnostic de la dégénérescence par l'empreinte digitale.* — Projections.

2^o *Vendredi 1^{er} octobre, à 17 h. 15.*

De M. *Bray*, professeur à l'Université de Lausanne : *L'art de la composition dans « Pêcheurs d'Islande » de P. Loti.*

3^o *Vendredi 8 octobre, à 17 h. 15.*

De M. *Held*, privat-docent à l'Université de Genève : *Etat actuel de nos connaissances au sujet de l'évolution de l'homme.* — Projections.

4^o *Vendredi 15 octobre, à 17 h. 15.*

De M. *Cosandey*, professeur à l'Université de Lausanne : *Promenade dans une tourbière.* Projections.

Prix : 1 carte d'entrée aux 4 conférences, 3 fr. ; 1 carte d'entrée à 1 conférence, 1 fr. — Elles seront en vente chez *Mlle Faillettaz*, av. du Léman, 2, et à l'entrée.

Le Comité espère que vous viendrez nombreux encourager nos conférenciers, récompenser leur travail et prouver ainsi votre attachement à notre société qui se meurt.

Il va sans dire que, si tel collègue d'une autre section était tenté par l'une ou l'autre de ces conférences, il y sera reçu à bras ouverts.

Le Comité.

Orbe. — Leçon de gymnastique aux institutrices : *vendredi 10 septembre*, de 17 h. 15 à 18 h. 30.

MAITRESSES D'ÉCOLES ENFANTINES

Assemblée annuelle

samedi 25 septembre à 14 h., à l'École normale.

Ordre du jour :

14 h. Assemblée administrative.

15 h. *Rythmique et chansons mimées pour les petits enfants* : Causerie avec démonstration, par *Mme Porta*.

16 h. 30. Thé en commun au « Carillon ».

Le Comité.

ASSOCIATION VAUDOISE DES MAÎTRESSES DE TRAVAUX A L'AIGUILLE

Dans son assemblée du 27 mai écoulé, l'Association vaudoise des maîtresses de travaux à l'aiguille a renouvelé son comité comme suit :

Présidente : Mme Magnenat, Cronay. *Vice-présidente* : Mlle Champod, Vugelles. *Caissière* : Mlle Cornu, Yverdon. *Membre adjointe* : Mlle Margairaz, Orbe. *Secrétaire* : Mme Clerc-Péruisset, Baulmes. S. C.

GENÈVE

TRIBUNE LIBRE

CONJONCTURES ÉCONOMIQUES ET SALAIRES

Nous rappelons qu'au cours d'une entrevue accordée par le Conseil d'Etat aux représentants de la Fédération des fonctionnaires et de la section Genève-Etat (V.P.O.D.), on évoqua les difficultés matérielles créées au personnel cantonal par suite de la baisse des salaires et de la hausse sensible des prix résultant de la dévaluation du franc suisse. Le gouvernement, soucieux d'améliorer la situation budgétaire et financière du canton, notamment par une compression des dépenses, ne formula aucune proposition favorable à l'allègement immédiat des difficultés que nous subissons. La question d'une aide rapide et transitoire n'a pas trouvé de solution ; n'oublions pas cependant que la loi qui régit la baisse actuelle de nos salaires expire en fin de cette année civile. Avant que le Conseil d'Etat présente au Grand Conseil le projet de budget de 1938, il n'est donc pas inutile d'être informé sur la situation des mouvements de salaires en Suisse. Nous extrayons des « Services publics », l'organe de la Fédération suisse du personnel des Services publics les renseignements suivants, à l'intention des fonctionnaires genevois qui doivent rechercher eux-mêmes une solution dans le cadre des contingences locales ; puissent-ils agir au mieux après avoir parcouru ce simple « Tour d'horizon » !

Dans l'industrie privée, un grand nombre d'entreprises ont accordé ces derniers temps des augmentations de salaires, principalement en raison de la reprise économique. Pour le personnel fédéral, une motion Bratschi soumettra la question au Conseil national, lors de sa session d'automne, les conditions de liquidation de la baisse des salaires présentées par le programme financier IV du Conseil fédéral ayant été jugées insuffisantes.

Le gouvernement argovien étudie la suppression de la baisse des salaires et envisage l'application de cette mesure dès le 1er janvier prochain. Les Grisons ont réduit la baisse d'un tiers, Lucerne l'a ramenée à 3 %. Le Conseil d'Etat de Zoug propose à son Grand Conseil la suppression de la baisse qui n'atteignait que le 5 % des

traitements ; celui de Zurich est prêt à examiner le problème au début de 1938.

Granges est revenue aux conditions normales ; Hérिसau adopterait la même attitude si le nombre-indice du coût de la vie devait monter à 145 ou plus. Frauenfeld fait dépendre sa décision d'une augmentation ultérieure du coût de la vie ; Winterthour connaît des pourparlers. A Zurich, St-Gall, Baden, Langnau I/E, Bienne, Schaffhouse, St-Gall, Frauenfeld, la Fédération suisse du Personnel des Services publics poursuit pour son compte ou en collaboration avec d'autres associations professionnelles des démarches auprès des autorités respectives.

De cet aperçu, il faut conclure que le rétablissement des conditions de vie des salariés à leur niveau antérieur à la crise apparaît comme une revendication générale. Celle-ci ne relève pas seulement de la simple équité, mais s'intègre encore dans un ensemble de moyens d'ordre économique mis à la disposition des autorités du pays dans le but de sortir de la crise. Plusieurs d'entre elles ont admis ce point de vue, et ont fait droit aux propositions des intéressés.

Qu'en sera-t-il à Genève ?

G. BOREL.

INFORMATIONS AU III^e CONGRÈS INTERNATIONAL DES COLONIES DE VACANCES

De nombreux médecins, pédagogues et philanthropes de tous pays se sont rencontrés à Paris, aux premiers jours de juillet, à l'occasion du III^e Congrès international des colonies de vacances et œuvres de plein air.

Le congrès était présidé par le Dr G. Dequidt, et notre pays y était représenté officiellement par M. Ch. Mégard, président de la Fédération des colonies de vacances du canton de Genève.

A la vérité, l'activité des colonies de vacances touche à un grand nombre de problèmes variés qui ont fait l'objet de sérieuses discussions au cours des trois journées de séances.

Citons : Les colonies de vacances et préventoriuns en rapport avec le mouvement antituberculeux. — La surveillance médicale des enfants au cours du placement en vacances. — Hygiène et prophylaxie des maladies contagieuses dans les colonies de vacances (vaccination obligatoire contre certaines maladies). — L'éducation physique dans les écoles de plein air. — Les séjours dans la Mère Patrie pour les enfants des nationaux résidant à l'étranger. — L'activité de la Croix-Rouge de jeunesse en faveur des colonies de vacances. — Le placement familial. — Les échanges d'écoliers entre pays. Enfin une revue générale de l'état des colonies de vacances dans les différents pays représentés.

Journées fort instructives pour les participants au congrès !

Je voudrais mettre en évidence le rôle joué par un très grand nombre de nos collègues qui, en France notamment, sont les véritables chevilles ouvrières de l'œuvre des séjours de vacances pour les enfants du peuple. On m'a cité le cas de collègues qui ont organisé de A à Z les camps de vacances pour les enfants de leur localité : recherche et location de locaux, à la montagne et à la mer, achat de l'ameublement et du matériel, approvisionnement général de la colonie, surveillance des séjours. Souvent, ces mêmes instituteurs président les sociétés qui financent les colonies de vacances et rassemblent les fonds nécessaires à la vie de l'œuvre.

Tout cela doit être mis aussi à l'actif de nos collègues de France.

Ad. LAGIER.

COURS DE GYMNASTIQUE, MONTHEY

Dans la semaine du 9 au 14 août, le cours de gymnastique de Monthey a réuni 36 participants (15 institutrices et 21 instituteurs) venant de tous les cantons romands. Dirigé par MM. C. Bertrand, de Monthey, R. Tharin et C. Bucher, de Lausanne, il fut, grâce à eux, très réussi.

Il s'agit de la gymnastique du degré moyen pour les classes de campagne ou de montagne placées dans des conditions difficiles — pas de local, terrain exigü.

Voyons d'abord les exercices préliminaires. Si l'on en croit ses souvenirs d'enfance, ils n'ont jamais enthousiasmé quiconque... Mais avec M. Tharin, grâce à ses démonstrations précises, cet enseignement prend de l'attrait. Dans l'exercice tel qu'il est compris actuellement le corps se meut sans raideur aucune, avec harmonie ; la technique tient mieux compte de ses exigences. L'effort, qui suit des étapes précises, est poussé à fond ; il est souple, effectif.

Et puis la leçon doit être vivante, M. Bucher l'a bien montré : exercices faciles à comprendre, démonstrations sobres, et précises, pas de règles compliquées dans les jeux. Tout se déroule sans arrêt. Car l'enfant veut avant tout du mouvement ; il faut lui en procurer. Il voit dans le jeu le seul moment de l'école où il puisse être lui-même ; il ne faut pas, à tout instant, l'entraver avec des lois d'adultes.

Deux heures de natation figuraient au programme de chaque jour. Les participants ont pu jouir de la belle piscine que Monthey doit à M. Bertrand — grâce à qui l'eau n'effraie plus personne. Aussi tous les débutants sont-ils repartis en sachant nager quelques brasses. Pendant que ceux-ci barbotaient, deux autres groupes se perfectionnaient, apprenaient le crawl, les plongeurs.

Le cours, certes, doit sa réussite à la direction ferme et si obligeante de M. Bertrand qui l'a organisé ; à ses deux collègues. Mais le joyeux entrain des élèves a sa petite part au succès. Et si, sur

le terrain des sports, à l'hôtel, ou ailleurs... les muscles étaient quelque peu raidis (c'est fatal !), les langues étaient fort souples encore !

Au point de vue de la gymnastique ce fut une semaine de contamination... car pour faire œuvre utile, il faut avoir, selon l'expression de l'un des directeurs, le microbe de la gymnastique. Microbe qui fait agir, malgré tout et malgré tous. Quiconque en est mordu doit le propager ; prouver à d'autres que dans les conditions les plus défavorables on peut, on doit faire de la gymnastique avec une classe.

Que bientôt vienne le jour où ce devoir social soit compris par tous.

Car ne sommes-nous pas, ô Suisses romands ! plutôt à l'arrière-garde...

Remercions le Département militaire et la Société suisse des maîtres de gymnastique pour l'œuvre entreprise. A. C.

COURS DE MUSIQUE POPULAIRE A VEVEY

Au nombre des cours que la Société suisse des maîtres de travaux manuels et d'école active organise chaque été, figurait cette année pour la première fois un cours de musique populaire.

Donné avec compétence par M. Aeschmann, professeur, instituteur à Bex, le cours a obtenu un grand succès. Les participants, au nombre de 27, venus de toutes les parties de la Suisse, voire même de la Suisse romanche et italienne, en gardent un lumineux souvenir. Ils ont vécu pendant six jours dans l'atmosphère de bonheur que donnent la parfaite compréhension mutuelle et la conviction de travailler pour une belle et noble cause. Le programme comportait principalement la chanson populaire et l'étude de la flûte douce : celle-ci étant considérée non comme un but, mais un moyen pour développer chez nos enfants le goût du chant. Une heure chaque jour était consacrée à la technique de l'instrument. Il faut avoir pratiqué soi-même cette discipline pour comprendre tout le profit que l'on en peut tirer et les jouissances insoupçonnées qui en résultent même pour celui qui connaît d'autres instruments. C'était si joli d'entendre et surtout de jouer ces chants et ces canons à une, deux ou trois voix, soit pour flûtes seules, soit en combinant chant et flûtes. Ajoutons à tout cela l'emploi de divers instruments pour marquer le rythme et l'on comprendra tout le profit que l'on en peut tirer même avec des éléments peu doués. De pareils cours méritent d'être connus et fréquentés par beaucoup de collègues ; même les personnes versées en musique y trouvent du profit. Le cours comptait des participants qui n'étaient certes pas les premiers venus, puisqu'il y avait des élèves et des diplômés de conservatoire. Le fait que personne n'a montré de lassitude constitue le plus bel hommage que l'on puisse adresser

au directeur du cours. M. Aeschmann a apporté non seulement les connaissances techniques nécessaires parmi lesquelles chacun pouvait puiser à son gré, mais surtout, et c'est là l'essentiel, il nous a donné le fruit d'une expérience laborieuse et utile. Qu'il veuille trouver ici l'expression de notre reconnaissance. JOS. BRICOLA.

F. I. A. I.

L'ÉCOLE, LE SENTIMENT NATIONAL ET L'ESPRIT INTERNATIONAL (suite)

Tchécoslovaquie. — L'école tchécoslovaque s'efforce de créer chez la jeunesse un sentiment national, de former son caractère et d'éveiller en elle la volonté de servir l'humanité tout entière, conformément à l'idéal prêché par Jean Hus, Cheleicky, Komensky et Massaryk.

La nation n'est pas présentée comme un impératif catégorique, mais comme une œuvre humaine qui reste soumise au contrôle de la raison.

La lecture, l'histoire et surtout l'enseignement civique qui est obligatoire sont mis au service de cette conception. L'enseignement envisage surtout l'avenir ; il est animé du désir de perfectionner la démocratie, de l'orienter vers un meilleur ordre social.

Les programmes scolaires exigent expressément de faire une place dans l'enseignement aux bienfaiteurs de l'humanité, à l'histoire de la civilisation mondiale et à la S. d. N. L'opinion publique dans l'ensemble, ainsi que les autorités scolaires et la majorité des hommes politiques encouragent les efforts des instituteurs.

Lithuanie. — Le sentiment national est un sentiment nécessaire, mais il doit être soumis au contrôle de la raison. Pour éveiller ce sentiment national, on utilise les leçons de lecture, d'histoire, de géographie, etc. Les manuels d'éducation civique sont rédigés dans un esprit suffisamment rationnel et objectif.

Une très grande place est réservée dans les manuels aux génies de l'humanité et à la civilisation universelle. La confiance en la S. d. N., depuis que celle-ci a démontré son impuissance à défendre la capitale de la Lithuanie contre l'occupation polonaise par le général Scheligorski, est considérablement affaiblie parmi la population lithuanienne.

Dans leurs efforts pour éveiller l'esprit international, les instituteurs ne rencontrent aucune opposition pas plus du gouvernement que de l'opinion publique ou de la presse. Le peuple lithuanien est très pacifique et l'esprit international y trouverait un sol très favorable si les Lithuaniens ne s'étaient pas vu ravir par les Polonais Vilnius, la capitale lithuanienne, et s'ils n'étaient pas continuellement menacés par l'Allemagne hitlérienne, qui s'efforce de leur ravir la région de Memel, le seul port lithuanien.

PARTIE PÉDAGOGIQUE

TABLEAUX SCOLAIRES SUISSES

EXPÉDITION AU-DELA DES ALPES (*suite*)

L'armement des Suisses au temps des guerres d'Italie

C'est dans le cours du XV^e siècle que l'armure de plates atteignit sa perfection, mais les Confédérés, comme fantassins, restèrent étrangers à son évolution. Seule la cavalerie, très peu nombreuse chez eux, portait l'armure complète. L'homme d'arme à pied était muni de la demi-cuirasse, formée d'un gorgerin, d'une cuirasse et d'une dossière ; à la cuirasse était fixée la braconnière protégeant le ventre et à cette dernière, les tassettes pour le devant de la cuisse. Les épaules et les bras jusqu'au coude étaient également couverts. Au commencement du XVI^e siècle, les piquiers avaient les bras entièrement protégés, avec des gantelets de fer.

La cuirasse subit des modifications successives, suivant les armes contre lesquelles elle devait protéger son porteur et finalement on lui demanda d'arrêter les balles des armes à feu.

A l'époque des guerres du Milanais, on portait l'armure gothique en deux pièces, et de celle-ci, on passa à l'armure bombée (Kugelbrust), construite de façon à faire dévier les coups et les balles ; la cuirasse fut ensuite creusée de cannelures qui en allégeaient le poids et qui rendaient les mêmes services. Toutes ces formes qui nous semblent aujourd'hui si étranges avaient un but bien défini. Au commencement du XVI^e siècle encore, l'action des armes à feu portatives était si faible qu'une bonne armure ne pouvait être transpercée.

A côté de la cuirasse, l'ancienne cotte de maille fut adaptée à l'armure de plates ; on ne portait d'ailleurs souvent qu'une partie des pièces ; dans le carré, les jambes des piquiers étaient souvent sans protection et les hallebardiers n'avaient généralement que la cuirasse et la dossière.

La plupart de ces armes défensives n'étaient pas fabriquées au pays, car l'industrie du fer était presque inexistante dans l'ancienne Confédération. Dans les grandes villes, on rencontrait des armuriers capables de fabriquer des pièces neuves, mais ils se contentaient presque toujours de se livrer aux réparations d'entretien. Les armures venaient d'Allemagne (Nuremberg, Augsbourg) ou d'Italie (Milan). Au début, chaque soldat devait fournir et entretenir son armement et son équipement, mais, au début du XVI^e siècle, devant la grande consommation d'armures due à l'emploi des armes à feu, les gouvernements de certains cantons entreprirent de fournir les armures

nécessaires et en emmagasinèrent de grosses réserves dans leurs arsenaux. Des inspections annuelles vérifiaient l'état des armes et de l'équipement.

L'artillerie suisse suivit les progrès de celle des armées voisines, en tout cas depuis la fin du XV^e siècle. Les canons dont se servirent les Suisses dans les guerres de Souabe étaient parmi les meilleurs du temps, mais le matériel nombreux et excellent que renfermaient les arsenaux ne joua aucun rôle dans les guerres d'Italie. L'état des chemins qui traversaient les cols des Alpes, même le Gothard, ne permettait le transport ni des pièces de siège, ni de la grosse artillerie de campagne. Les troupes qui franchirent les Alpes, ne pouvaient emporter que les pièces les plus légères, les fauconneaux. Cependant les Confédérés possédaient à Giornico un arsenal avec de l'artillerie de gros calibre qu'ils avaient enlevée à l'ennemi, en Italie, mais pour des raisons financières comme aussi pour des raisons techniques, ils ne purent jamais créer une fonderie dans leurs bailliages italiens. Dans les guerres d'Italie, les Suisses se fièrent uniquement à l'impétuosité de leurs attaques et à l'invincibilité de leurs carrés, quoique les armes à feu de petit calibre qu'ils amenaient au combat eussent toujours été utilisées à plein rendement. La défaite qu'ils subirent à Marignan est en grande partie imputable à leur manque d'artillerie en face des puissants canons mis en ligne par les Français.

Les armes à feu portatives n'eurent pas une grande importance dans les guerres d'Italie qui furent faites, chez les Suisses, par des piquiers et des hallebardiers. Leurs ennemis étaient beaucoup mieux fournis d'armes à feu et étaient très supérieurs aux Suisses dans la connaissance de leur emploi tactique.

C'est par les anciennes chroniques illustrées, surtout la chronique du Lucernois Diebold Schilling, achevée en 1513, que nous connaissons avec une certaine précision l'armement et l'équipement des Confédérés. Les chroniques de Werner Schodoler, de Bremgarten qui datent de 1515, les gravures sur bois et sur cuivre de la même époque nous montrent aussi de façon authentique quelles étaient les armes offensives et défensives des Suisses. C'est en se reportant à ces sources qu'un peintre moderne peut faire revivre le passé.

D'après E. A. GESSLER : G. W.

L'ÉCOLE ET LA NATURE

LES SCIENCES NATURELLES A LA MONTAGNE (suite)

Passons maintenant au monde animal ! Tour à tour, mammifères, oiseaux, reptiles, batraciens, mollusques, araignées ou insectes frappent le regard du jeune naturaliste. L'observation des animaux vivants est souvent malaisée ; elle demande de la patience, une

grande persévérance. L'emploi d'une paire de bonnes jumelles la facilite dans une large mesure. A la montagne, on aura parfois l'occasion d'étudier certains petits rongeurs et carnassiers ; on observera une foule d'oiseaux, parmi lesquels, peut-être, le merveilleux tichodrome ; dans les hautes régions, on aura peut-être la possibilité d'apercevoir une marmotte ou de suivre de loin les bonds désordonnés d'une petite troupe de chamois. Dans les sentiers humides, on rencontre assez souvent la salamandre noire, propre aux Alpes, qui vit entre 800 et 3000 m. d'altitude et qui met au monde deux ou trois petits à l'état parfait. Les serpents, les lézards fournissent également d'intéressants sujets d'observation. Les mollusques à coquille permettent d'établir de jolies collections : l'animal, après étude, peut être tué dans l'eau bouillante et extrait au moyen d'un fil de fer recourbé en tire-bouchon.

Mais ce sont les insectes qui, souvent, intéressent le plus les enfants, et parmi eux, les papillons. Voici l'apollon aux taches rouge vif, la queue d'hirondelle, les érébies et les satyres, nombreux dans les bois, les vanesses, les argynes et les mélitées au damier brun et noir, le superbe iris au violet changeant, les charmants lycènes aux teintes azurées. Le soir, autour des lumières, on peut capturer une foule de noctuelles et de phalènes parfois fort jolies.

Les coléoptères ne sont pas rares : carabes aux couleurs métalliques qui se promènent dans la mousse, taupins qu'un savant saut de carpe remet prestement sur leurs pieds, magnifiques longicornes des forêts, chrysomèles bleues ou cuivrées des plantes aquatiques, charançons des conifères, belles leptures qui se promènent sur les ombellifères.

Les diptères, sont aussi bien représentés : légion des taons, si détestables, mais très beaux à observer à la loupe, volucelles ressemblant à de grosses guêpes, mouches de toutes les couleurs, asiles qui se posent contre les barrières des pâturages ou qui volent autour des fumiers.

Le monde des hyménoptères est un des plus riches parmi les insectes : abeilles de toutes sortes, fourmis aux nids parfois gigantesques, guêpes fouisseuses, bourdons velus, chrysis au merveilleux costume bleu et rouge, qui rôdent autour des chalets vermoulus pour parasiter les larves du vieux bois.

Et les sauterelles : locustes portant sabre, acridiens aux ailes bleues ou rouges ; et les belles libellules qui parcourent les forêts ou se posent au bord de l'eau ! Et les phryganes qu'on voit le long du torrent, et les curieuses punaises qu'on rencontre sur les fleurs ! Et... ! Mais nous n'en finirions pas.

Voilà bien de quoi accaparer l'attention et occuper les nombreux loisirs de nos heureux petits montagnards.

Collectionner les insectes est chose plus difficile que confectionner un herbier.

Disons simplement que la première précaution à prendre est de tuer ceux que l'on veut garder, sans les détériorer et, surtout, sans les faire souffrir. Pour cela, il faut disposer d'un matériel spécial : flacon à cyanure pour les papillons et autres insectes délicats, bouteille de sciure imprégnée d'éther acétique pour les coléoptères.

Ensuite, il faut étaler ses captures ; à cet effet, on utilise, pour les lépidoptères, libellules, etc., des étaloirs formés de deux planchettes de bois tendre séparées par une rainure plus ou moins large permettant de loger le corps de l'insecte préalablement traversé d'une épingle. Les ailes, bien ouvertes, sont maintenues au moyen de bandes de papier fixées par des épingles à tête d'émail.

Pour les coléoptères, punaises, sauterelles, mouches, on se borne à les piquer sur une plaque de tourbe ou de liège, en laissant l'épingle dépasser de 1 cm. seulement en dessus du corps et à maintenir en place les pattes et les antennes au moyen d'épingles, jusqu'à ce que la dessiccation soit complète.

Il sera peut-être préférable de se borner, pour cette fois, à étudier les insectes vivants et on préparera, pendant l'hiver, le matériel nécessaire pour... les prochaines vacances !

* * *

Comme on le voit par ce court exposé, un séjour à la montagne permet d'acquérir une foule de connaissances en histoire naturelle.

Il existe un grand nombre de livres permettant de se guider dans ces recherches et chaque colonie de vacances devrait en posséder quelques-uns dans sa bibliothèque.

Le temps consacré à cette étude ne serait certes pas perdu et il y aurait là, pour les enfants, un champ d'activité des plus intéressants et des plus utiles.

On pourrait constituer, dans chaque colonie, un petit musée : fleurs, insectes, lichens, minéraux, qui serait mis à réquisition les jours de pluie !

Et les enfants qui ont le bonheur de passer dans les montagnes quelques belles semaines de congé rapporteraient de leur séjour des souvenirs durables et utiles qu'ils auraient grand plaisir, plus tard, à classer, à étiqueter et surtout à revoir en pensant au vieux chalet, là-haut, dans la montagne, et aux belles vacances trop vite passées !

Nous espérons être utile à tous ceux qui ont charge d'enfants à la montagne, en leur présentant ces quelques suggestions.

Jean SIMONET.

LE FRANÇAIS DANS LE PAYS ROMAND

L'enseignement de la langue maternelle dans le canton de Vaud¹.
(Suite.)

Vocabulaire et orthographe.

« La matière du cours de langue, dit notre plan d'études (p. 42), est fournie surtout par le reste de l'enseignement ». — « Chaque fois qu'un terme nouveau frappe les oreilles de l'écolier, dit-il plus loin (p. 43), le maître l'écrit au tableau noir, le fait épeler et copier ». — « L'enfant enrichira son vocabulaire, dit-il encore, en acquérant tout d'abord des idées, soit par la lecture, soit par l'observation des choses » (p. 46).

Parfait, direz-vous. Voilà des principes excellents, et l'enseignement du vocabulaire dans le canton de Vaud doit être particulièrement réussi. Hélas ! Par la faute des *cours de langue*, les judicieux principes que nous venons de rappeler demeurent presque lettre morte. C'est qu'en effet ces calamiteux cours de langue renferment des « leçons de vocabulaire », toutes prêtes, qu'il suffit de faire ingurgiter aux enfants.

Ces leçons dans lesquelles, sur la base d'un texte plat, sans saveur ni beauté, l'auteur a échafaudé des colonnes de mots, ne peuvent guère intéresser les enfants. Ce qui les intéresse, ce sont les mots qui sortent *naturellement* d'un morceau de lecture, d'une leçon de choses, de géographie, d'histoire, etc. Mais ces textes *artificiels*, fabriqués de toutes pièces pour les besoins de la cause, sont soporifiques par définition.

On ne peut servir Dieu et Mammon. On ne peut enseigner le vocabulaire à la fois selon les sains principes et selon les cours de langue. Le voudrait-on du reste, que le manque de temps viendrait rendre l'entreprise singulièrement malaisée. Et comme la loi du moindre effort risque de faire pencher la balance en faveur des cours de langue, il n'y a qu'une issue possible (en attendant la mort des cours de langue) : *ne jamais s'en servir dans l'enseignement du vocabulaire*. Autrement dit : *rester fidèle aux principes du plan d'études*.

C'est dire assez que **les élèves n'auront aucun manuel de vocabulaire**, ni cours de langue, ni recueil spécial.

¹ Voir *Educateur* du 19 juin dernier. J'ai oublié deux choses dans mon premier article. D'abord l'horaire de la branche « lecture et récitation ». Le voici : garçons, 4 heures, filles, 3 heures, à tous les degrés. Ensuite l'absence, dans notre programme de lecture, de toute préoccupation d'ordre esthétique. Alors que le plan d'études français dit expressément : « Au cours supérieur..., les explications données à l'enfant ne porteront plus seulement sur le sens, elles devront *tendre à faire sentir la beauté des morceaux*. Très simplement, l'instituteur éveillera le sens littéraire... Très simplement, il suscitera l'émotion esthétique... », notre programme vaudois demeure terre à terre. Voilà encore un point à modifier.

Je ferai cependant une exception, une seule, en faveur de la deuxième année scolaire (deuxième année du degré inférieur, enfants de 8 à 9 ans). A mon avis, l'étude orthographique — orthographe d'usage, s'entend — est la tâche essentielle de la deuxième année en matière de langue maternelle, comme celle de la première année est l'apprentissage de la lecture. Car on aurait tort de se figurer que les enfants apprennent l'orthographe en même temps que la lecture. On sait au contraire qu'au début l'enfant est accaparé tout entier par l'effort qu'exige la lecture elle-même, et qu'il ne peut porter simultanément son effort sur l'orthographe. (C'est du reste ce qui ressort de la page 45 de notre plan d'études.) Ajoutons que cette remarque se justifie particulièrement chez nous, notre méthode de lecture dite phonétique étant moins « visuelle » que la méthode globale.

Donc, en deuxième année, les enfants doivent acquérir l'orthographe d'un très grand nombre de mots, du plus grand nombre possible de mots usuels. Il s'agit de poser une base à la fois large et solide. Or les enfants de cet âge écrivent encore très lentement et assez mal. Leur cahier de vocabulaire risque d'être pauvre et peu favorable au travail.

C'est pourquoi, **en deuxième année**, il me paraît préférable de se servir, exceptionnellement, d'un manuel. Quant à ce manuel, je pense que l'ouvrage qui s'impose tout naturellement est celui qui a servi en première année à l'apprentissage de la lecture, soit *Mon premier livre*. (Beaucoup de maîtres l'emploient déjà comme manuel d'orthographe.)

En ce qui concerne la méthode, le plan d'études vaudois est fort bien conçu. On en jugera par les citations suivantes : « L'élève ne doit jamais écrire des mots qu'il n'ait lus auparavant ». — « Il faut se garder : 1. De faire écrire de mémoire ou sous dictée des mots que l'élève ne connaît qu'imparfaitement ; 2. D'exiger des enfants des rédactions prématurées..., où les fautes fourmillent ». — « L'épellation, qui était inutile pour apprendre à lire, trouve dans les leçons d'orthographe sa place légitime ».

J'aimerais voir cependant notre plan d'études, à l'instar de la plupart des autres, recommander les *dictées préparées*, et à l'imitation de celui de Neuchâtel, *les dictées courtes*.

Horaire. — Le programme vaudois n'indique pas le nombre d'heures à consacrer au vocabulaire et à l'orthographe seuls. Il réunit « vocabulaire, orthographe et grammaire » et leur consacre : au degré inférieur, garçons 3 heures, filles 2 heures (ce qui, à mon point de vue, est *tout à fait insuffisant, du moins en deuxième année*) ; au degré moyen, garçons 4 heures, filles 3 heures ; au degré supérieur, garçons et filles, 4 heures.

Grammaire.

Le plus grave défaut de notre enseignement grammatical, c'est qu'il est prématuré. Mais ce défaut ne nous est pas particulier. Au contraire, puisque notre programme vaudois est l'un de ceux qui vont le moins vite en besogne. Aucun pays, aucun canton, à ma connaissance, n'a encore voulu tenir vraiment compte de la psychologie de l'enfant — qui répugne aux abstractions, qui a beaucoup de mémoire mais peu de raisonnement — et en tirer la conséquence logique : début *tardif* de l'enseignement grammatical proprement dit.

D'autre part, notre programme grammatical est trop orienté vers la connaissance *théorique* de la langue (conception ancienne de la grammaire) et pas assez vers la *pratique* du langage (conception fonctionnelle, Claparède, Bally). Ce reproche-là, nous ne sommes pas seuls à le mériter, mais plusieurs ont fait sur ce point des progrès remarquables. (Voir entre autres les plans d'études de Neuchâtel et du Jura bernois ; le programme neuchâtelois de 1927, notamment, fait une large place au point de vue fonctionnel.) Les manuels genevois d'Atzenwyler, sur lesquels nous reviendrons, tirent une grande partie de leur évidente supériorité précisément de l'adoption sans réserve du principe fonctionnel.

Quant à nous autres Vaudois, nous en sommes encore logés à l'enseigne des Vignier et des Sensine. Alors qu'Atzenwyler se sert tant pour ses exemples que pour ses exercices, d'une langue très simple, qui se rapproche autant que possible de celle des enfants, nos écoliers s'empêtrant dans les textes « littéraires » de Sensine et de Vignier, presque toujours au-dessus de leur portée et qui nécessitent, pour être compris, des explications interminables.

Je me rappelle à ce sujet une jeune institutrice dont le ferme propos était de donner une leçon *de grammaire*, et qui fut interrompue par le timbre marquant la fin de la leçon avant d'avoir pu même aborder son sujet grammatical, tant le texte qui devait servir de base à la leçon était hérissé de termes inconnus des enfants.

Il ne faut pas courir deux lièvres à la fois. Il ne faut pas faire en même temps de la grammaire et du vocabulaire. (Et c'est, pour le dire en passant, l'une des causes du succès incontesté des manuels d'allemand Briod et Stadler : les auteurs ont toujours séparé nettement ces deux choses.)

Quant au résultat tangible que l'on tire des cours de langue Vignier et Sensine, il est souvent mince, pauvre, vague et décevant. (Que l'on compare avec Atzenwyler, le contraste est frappant.)

Je connais un maître vaudois qui, dégoûté de voir année après année ses élèves faire la grimace au seul mot de grammaire, a jeté Vignier aux orties et l'a remplacé par Atzenwyler. Eh bien, *alors*

même que les enfants ne possèdent pas ce dernier manuel, les résultats sont incontestablement supérieurs et la grimace n'est plus qu'un mauvais souvenir.

(A suivre.)

Albert CHESSEX.

LECTURE LITTÉRAIRE

LA MOISSONNEUSE

A grands cliquetis, la machine s'avance dans les blés et les courbe au moyen d'une roue à palettes. Comme la faucheuse, elle tourne autour du champ qu'elle entame sur les quatre faces, avec sa lame aux dents triangulaires qui tranchent les tiges au ras du sol, d'un mouvement précipité et presque rageur ; elle avance, inexorable, parmi les beaux épis si joyeux de vivre. Devant elle, les cailles épouvantées s'enfuient ou se font tuer au-dessus de leur jeune couvée.

Gabriel FAURE.

LES LIVRES

Voyage en Suisse de Mme Roland, par H. de Beer. Editions de la Baconnière S. A., Neuchâtel.

« D'un événement passé, disait M. de Moltke, il ne reste que le terrain où il se produisit. » C'est une des raisons pour lesquelles il est intéressant et agréable de suivre les anciens récits de voyages, même si l'itinéraire en paraît aujourd'hui banal. Les paysages n'ont pas changé, les mêmes phénomènes continuent à se manifester dans la nature : certains quartiers de villes, de nombreux bourgs sont restés ce qu'ils étaient. Tout en suivant les pas des voyageurs d'autrefois, le promeneur d'aujourd'hui peut approfondir leurs impressions et découvrir ainsi l'état d'âme de ces premiers admirateurs de la nature. Le récit du *Voyage en Suisse* de Mme Roland se prête admirablement à une pareille étude. Ecrit uniquement pour servir à l'éducation de sa fille, le *Voyage en Suisse* est le seul des ouvrages de Mme Roland qui fut publié pendant sa vie, et encore le public n'eut-il connaissance que de la moitié, car la suite que promettait le *Conservateur* de Lyon, de 1788, ne vit jamais le jour. Ce n'est qu'en l'an VIII que le *Voyage en Suisse* fut publié en entier en même temps que les autres œuvres de Mme Roland, par les soins de Champagneux. Cependant, son texte omit plusieurs passages contenus dans celui du *Conservateur*. En collationnant les deux on a voulu présenter un texte aussi complet que possible de ce *Voyage* dont M. Claude Perroud disait : « Il mérite d'être lu ».

Communiqué.

ECOLE D'ÉTUDES SOCIALES POUR FEMMES GENÈVE

subventionnée par la Confédération. Semestre d'hiver; 26 octobre 1937 — 25 mars 1938.

Culture féminine générale.**Formation professionnelle d'assistantes sociales**

(protection de l'enfance, etc.), de Directrices d'établissements hospitaliers, Secrétares d'institutions sociales, Bibliothécaires.

Ecole de laborantines.**Pension et Cours ménagers.** Formation de gouvernantes de maison au Foyer de l'Ecole (villa avec jardin).

Programme (50 ct.) et renseignements, rue Charles-Bonnet, 6

La nature et les sciences**Quelques ouvrages**

- Bourget, D^r L.** : Beaux dimanches, broché Fr. 4.—, rel. Fr. 5.50
- Brocher, F.** : Regarde. Promenades dans la campagne . . . » 2.10
- Album des fleurs printanières**, 40 pl. en couleurs . . . » 6.—
- Album des fleurs d'été et d'automne** » . . . » 6.—
- Schröter, C.** : Flore coloriée des Alpes, 24 pl. . . . » 8.80
- Collection : Les beautés de la nature :**
- Correvon et Rivier** : Fleurs des champs et des bois . . .
Champs et bois fleuris, chaque vol.
64 pl. en couleurs . . . » 12.—
- Robert, P. A.** : Les insectes, 2 vol. chacun avec 32 pl.
en couleurs et nombreux dessins . . . » 12.—
- Rambert, E.** : Chants d'oiseaux, 16 pl. de Robert, br. . . » 6.—
cart. 8.50 et relié » 16.50
- Schrack, F.** : Au royaume merveilleux des papillons,
110 photos . . . » 3.80
- Galli-Valerio** : Au milieu des animaux. Notes et souvenirs » 4.—
- Correvon, H.** : Nos arbres dans la nature, 100 pl. en couleurs » 7.50
- Habersaat et Galland** : Nos champignons, Manuel suisse de
l'amateur, 40 pl. coloriées . . . cart. Fr. 4.80 et relié » 6.—
- Collection Lechevalier** : Encyclopédie pratique du naturaliste :
Arbres forestiers, fleurs des bois, des marais, des jardins,
oiseaux, insectes, faune des lacs, champignons, chaque
vol. illustré de planches coloriées de . . . Fr. 5.70 à » 11.40
- Collection : Les livres de nature :**
- Pourquoi les oiseaux chantent. La vie des crapauds. La
vie des libellules. La vie des rivières. L'année du jardi-
nier. En campant sur l'Alpe, etc., chaque vol. . . » 2.95

LIBRAIRIE PAYOT

Lausanne - Genève - Neuchâtel - Vevey - Montreux - Berne - Bâle



DIEU — HUMANITÉ — PATRIE

ÉDUCATEUR

ET

BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE
DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE
DE LA SUISSE ROMANDE

RÉDACTION :

ÉDUCATEUR	BULLETIN
ALB. RUDHARDT	CH. GREC
GENÈVE, rue des Pénates, 3	VEVEY, rue du Torrent, 21

ADMINISTRATION :

IMPRIMERIES RÉUNIES S. A., LAUSANNE, AVENUE DE LA GARE, 33
Téléphone 33.633 — Chèques postaux ll. 6600

ANNONCES : PUBLICITAS S. A., LAUSANNE ET SUCCURSALES

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL : SUISSE : FR. 8.—, ÉTRANGER : FR. 11.—.

Supplément trimestriel : Bulletin Bibliographique

Actualités pédagogiques

Baudouin, C. : L'âme enfantine et la psychanalyse	Fr. 5.—
Bernard, R. : Comment on devient un éducateur	» 3.20
Berger, R. : Manuel d'écriture courante et ornementale	» 5.—
Bertier, G. : L'école des Roches	» 3.45
Bouché, B. : L'éducation morale	» 6.—
Charmot, F. : La teste bien faite. Etudes sur la formation de l'intelligence	» 2.95
Dévaud, E. : Quarante exercices de <i>Lecture silencieuse</i>	» 1.50
Gilbert-Robin, Dr : Les troubles nerveux et psychiques de l'enfant	» 3.15
Guillet, L. : Allez mes enfants et vous serez des chefs	» 2.95
Lavarenne, M. : Voulez-vous que vos enfants soient de bons élèves ?	» 3.80
Ledent, Dr R. et Wellens, L. : Enfants difficiles, parents perplexes	» 3.50
Leroy, O. : Mes beaux amis	» 2.75
Sausser-Hall, G. : Guide politique suisse, Manuel d'instruction civique	» 3.75
Verine : L'art d'aimer ses enfants	» 2.95
Vittoz, E. : Langue d'aujourd'hui et langue de demain	» 1.50
<u>Rappel :</u>	
Berger, R. : Le dessin libre	» 6.—
— La didactique du dessin	» 6.—
Boven, Dr W. : La science du caractère	» 8.—
Chevallaz, G. : Histoire de la pédagogie	» 5.—
— Pédagogie des enfants difficiles	» 1.—
Malche, A. : Vie de Pestalozzi. Avec 9 illustrations hors texte broché Fr. 3.50 relié	» 5.50
Meylan, L. : L'instruction publique secondaire des jeunes filles à Lausanne au cours des 50 dernières années	» 1.—
Vinet, A. : Famille, Education, Instruction	» 10.—
Wintsch, Dr J. : Les dessins d'enfants et leur signification	» 1.50
— Les premières manifestations motrices et mentales chez l'enfant. Etude physiologique, clinique et pédagogique.	» 4.—

LIBRAIRIE PAYOT

Lausanne - Genève - Neuchâtel - Vevey - Montreux - Berne - Bâle